

## Partenariats internationaux

### Contexte

- Pour bien des organismes, le travail sur l'enjeu du VIH/sida dans le monde prend la forme d'un partenariat avec un organisme de pays en développement.
- Il existe plusieurs occasions de tels partenariats, comme le jumelage et les stages.

### Qu'est-ce qu'un jumelage?

- Le jumelage est une collaboration officielle et d'importance, entre deux ou plusieurs organismes qui peuvent être de pays différents.
- C'est un processus par lequel des organismes de lutte contre le sida ou d'autres organismes non gouvernementaux (ONG), chercheurs ou autres entités, s'unissent pour s'aider, s'appuyer mutuellement et apprendre de leurs expériences respectives.

### Comment organiser un stage?

- La CISD peut relier des organismes du Canada à des groupes similaires dans d'autres pays. Chaque stagiaire est associé à un organisme hôte canadien pendant deux mois (un mois avant et un mois après le stage à l'étranger). Le stage à l'étranger dure habituellement 5 à 6 mois.
- Les stages font partie d'un programme de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) qui offre à des étudiants post-secondaires des occasions d'acquérir une expérience inestimable dans le travail de développement international.
- L'organisme hôte canadien voit lui-même à son processus de recrutement et de sélection.

### Comment trouver un organisme partenaire?

- Inscrivez votre organisme dans la Base de données des compétences canadiennes sur le VIH/sida, qui est accessible via le site Internet de la CISD.
- Consultez la section consacrée au jumelage, sur le site de la CISD.
- Communiquez avec un ONG de développement international, dans votre communauté.

### Comment procéder?

#### Envisagez un jumelage

- Formulez votre idée
- Évaluez les besoins et les capacités
- Établissez des buts clairs
- Obtenez l'engagement de votre organisme
- Identifiez qui sera impliqué
- Repérez le financement possible
- Identifiez un partenaire potentiel
- Parlez du jumelage avec ce partenaire potentiel
- Convenez d'une entente
- Choisissez le type de jumelage

#### Planifiez et concrétisez le jumelage

- Rédigez une description du projet de jumelage
- Confirmez l'entente relativement à cet aperçu du jumelage
- Élaborez un plan détaillé du projet
- Formalisez l'entente sur ce plan
- Amasser le financement nécessaire
- Mettez en œuvre le projet
- Surveillez la réalisation du projet et faites-en l'évaluation

*Mis à jour en mai 2004*